



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Cachemire

Question au Gouvernement n° 2213

Texte de la question

TREMBLEMENT DE TERRE AU CACHEMIRE

M. le président. La parole est à M. Philippe Vitel.

M. Philippe Vitel. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

Monsieur le ministre, il y a quatre jours, un violent séisme d'une magnitude de 7,6 sur l'échelle de Richter répandait la mort et la désolation au Pakistan et dans le nord de l'Inde. Aujourd'hui, ce sont déjà plus de 23 000 victimes et 51 000 blessés qui ont été dénombrés. Ce bilan n'est malheureusement pas définitif. On parle de 2 500 000 sans-abri, qui se retrouvent isolés du monde et démunis de tout. Les images d'horreur des décombres des deux écoles de la vallée de Balakot dans lesquelles 850 enfants ont été ensevelis resteront à jamais dans nos mémoires.

La solidarité internationale s'est immédiatement mobilisée. La France, aux côtés des États-Unis, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, du Japon, mais aussi de la Turquie, des Émirats arabes unis, du Koweït, a été l'un des premiers pays à proposer son aide. Hier, la Banque mondiale a doublé son aide initiale, qui était de 20 millions de dollars. Les Nations unies ont lancé un appel de fonds visant à réunir 272 millions de dollars. L'Union européenne et l'OTAN se sont elles aussi rapidement engagées.

Monsieur le ministre, pouvez-vous faire état des moyens français actuellement sur place et préciser le type d'aide humanitaire d'urgence que nous allons déployer ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Philippe Douste-Blazy, *ministre des affaires étrangères*. Comme vous l'avez rappelé, monsieur le député, un séisme d'une magnitude de 7,6 sur l'échelle de Richter a frappé l'Asie du sud, essentiellement le Cachemire pakistanais mais aussi, dans une moindre mesure, le Cachemire indien. Selon un bilan provisoire, il y aurait plus de 25 000 décès et de 50 000 blessés au Pakistan, 1 300 morts et plus de 3 000 blessés en Inde.

La France a immédiatement proposé son aide, avec l'accord des autorités pakistanaises. Le jour même du séisme, samedi, une équipe de la protection civile de vingt-cinq personnes spécialisées dans la prévision des besoins est partie pour le Pakistan. Lundi, en accord avec le ministère de la santé et le ministère de la défense, deux avions sont partis de Paris pour le Pakistan, le premier emmenant quarante-cinq médecins urgentistes du SAMU et du service de santé des armées avec du matériel chirurgical, le second transportant quatre-vingt-dix tonnes de fret d'aide humanitaire provenant des stocks du ministère des affaires étrangères mais aussi de la Croix rouge française et d'autres organisations non gouvernementales.

Depuis mardi matin, au ministère de la santé, une cellule fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ce qui est une première dans ce type d'action humanitaire, pour réguler les professionnels de santé sur place.

Au moment où je vous parle, on ne déplore aucune victime française.

La France continuera à agir pour venir en aide au Pakistan, durement touché. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vitel](#)

Circonscription : Var (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2213

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 octobre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 octobre 2005